



Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

S/20517
13 mars 1989
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATEE DU 10 MARS 1989, ADRESSEE AU SECRETAIRE GENERAL
PAR LE CHARGE D'AFFAIRES PAR INTERIM DE LA MISSION PERMANENTE
DE LA REPUBLIQUE ISLAMIQUE D'IRAN AUPRES DE L'ORGANISATION DES
NATIONS UNIES

D'ordre de mon gouvernement et comme suite à ma lettre No 1005 datée du 9 mars 1989, j'ai l'honneur de vous informer des violations du cessez-le-feu commises par les forces iraqiennes. Nous reprenons l'énumération de ces violations à l'endroit où nous l'avions interrompue dans la lettre en question.

953. Le 19 janvier 1989, les forces iraqiennes ont creusé des tranchées au point de coordonnées géographiques TP 436-504.

954. Le même jour, aux points de coordonnées géographiques TQ 2800-1700 et TQ 2900-1700, au sud de Kushk, des forces iraqiennes, équipées de 10 engins du génie, ont creusé des tranchées.

955. Le même jour, aux points de coordonnées géographiques TQ 2800-1700 et TQ 2900-1700, au sud de Kushk, on a entendu une série d'explosions devant les lignes avancées iraqiennes.

956. Le même jour, aux points de coordonnées géographiques NC 128-928 sur la carte de Hahaleh et NC 110-934 sur la carte de Sar-e-ney, les forces iraqiennes ont entrepris de reconstruire et d'agrandir deux postes d'observation qu'elles avaient autrefois en ces points.

957. Au 19 janvier 1989, les forces iraqiennes n'avaient toujours pas démoli les barricades qu'elles avaient érigées à l'intérieur du territoire iranien, au point de coordonnées géographiques NE 662-838 sur la carte de Baneh.

958. Le 19 janvier 1989, une excavatrice iraqienne qui opérait au point de coordonnées géographiques TQ 33500-16200 a été repérée.

959. Le même jour, à 11 h 45 et à 17 h 35, des Iraquiens ont été repérés en train d'ériger des barricades au point de coordonnées géographiques NC 485-567 sur la carte de Sumar.

960. Le même jour, à 17 heures, des véhicules IFA iraqiens ont déchargé des hommes en tenue de combat au point de coordonnées géographiques PB 76-14 sur la carte de Mehran.

961. Le même jour, à 21 h 5, cinq patrouilles iraqiennes ont traqué des unités iraniennes, s'en approchant parfois jusqu'à 400 mètres, puis se sont enfuies par bateau après cinq à six minutes.

962. Le 20 janvier 1989, les forces iraqiennes ont amené un char supplémentaire à proximité du point de coordonnées QA 991-243 sur la carte de Dehloran.

963. Le même jour, à proximité des points de coordonnées géographiques QA 895-277 et QA 787-43 sur la carte d'Einkhosh, des soldats iraqiens ont été repérés alors qu'ils procédaient à des levés topographiques et à des activités d'observation, réparaient des barricades et creusaient des canaux.

964. Toujours le 20 janvier 1989, les forces iraqiennes ont érigé deux miradors aux points de coordonnées géographiques PB 657-067 et PB 259-063 sur la carte de Mehran.

965. Le même jour, des soldats iraqiens ont été repérés en train d'installer des barbelés au point de coordonnées géographiques PB 763-154 sur la carte de Mehran.

966. Le même jour, les forces iraqiennes ont érigé un mirador au point de coordonnées géographiques PB 763-153 sur la carte de Mehran.

967. Le même jour, d'importants mouvements iraqiens ont été repérés au point de coordonnées géographiques PB 642-062 sur la carte de Mehran.

968. Toujours le 20 janvier 1989, à 11 h 45, des soldats iraqiens ont été aperçus alors qu'ils érigeaient une barricade au point de coordonnées géographiques ND 21-48 sur la carte de Ghasr-e-shirin (au nord-est de Karim-Abad).

969. Le même jour, à 13 h 25, un char iraqien a quitté la position qu'il occupait à proximité du point de coordonnées géographiques QA 940-320 sur la carte de Nahr-e-Anbar, puis y est revenu au bout d'un moment.

970. Le même jour, à 13 h 30, les forces iraqiennes ont installé deux canons et un véhicule blindé dans le champ situé derrière les hauteurs de Hamrin, à proximité du point de coordonnées géographiques QA 873-382 sur la carte d'Einkhosh.

971. Le même jour, à 16 heures, des soldats iraqiens ont été repérés alors qu'ils installaient des barbelés au point de coordonnées géographiques TQ 33-16 sur la carte de Hoseiniyeh.

972. Le 21 janvier 1989, les forces iraqiennes ont érigé un mirador au point de coordonnées géographiques PB 795-147 sur la carte de Mehran.

973. Le même jour, au point de coordonnées géographiques TP 406-507 sur la carte de Khosrow-Abad, des soldats iraqiens ont été repérés alors qu'ils rénovaient et réaménageaient une ancienne barricade.

974. Le même jour, les forces iraqiennes ont construit 18 postes d'observation sur les berges, aux points de coordonnées géographiques PB 727-117 et PB 725-110 sur la carte de Mehran.

975. Toujours le 21 janvier 1989, les forces iraqiennes ont construit deux postes d'observation au point de coordonnées géographiques TD 501-444 sur la carte d'Abadan.

976. Le même jour, six soldats iraqiens ont été repérés alors qu'ils creusaient des canaux au point de coordonnées géographiques DA 73-41 sur la carte d'Einkhosh.

977. Le même jour, les forces iraqiennes ont creusé un canal de 50 mètres de long entre les points de coordonnées géographiques NC 459-574 et NC 458-574.

978. Le même jour, des soldats iraqiens ont été aperçus alors qu'ils érigeaient des barricades au point de coordonnées géographiques PB 801-125 sur la carte de Saleh-Abad.

979. Toujours le 21 janvier 1989, des soldats iraqiens ont été repérés alors qu'ils érigeaient des barricades au point de coordonnées géographiques PB 890-125 sur la carte de Saleh-Abad.

980. Le même jour, entre les points de coordonnées géographiques 2800-17200 et 3100-1800, au sud de Kukshk, 13 engins du génie opéraient sur les berges, et on a entendu une série d'explosions.

981. Le même jour, à 14 heures, des soldats iraqiens ont été repérés alors qu'ils érigeaient deux barricades à proximité de la cote 424, au point de coordonnées géographiques NC 465-561 sur la carte de Sumar.

982. Toujours le 21 janvier 1989, sept soldats iraqiens ont été repérés alors qu'ils réparaient une barricade au point de coordonnées géographiques ND 212-785 sur la carte de Ghal'eh.

Je vous serais très reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Chargé d'affaires par intérim,

(Signé) Mahmoud Sadad MADARSHAHI